



**4^{ème} symposium de recherche de l'OCDE/GFLEC
pour faire progresser la culture financière : répondre aux besoins des jeunes
24 Mai 2017 – Paris**

**Discours de François Villeroy de Galhau,
Gouverneur de la Banque de France
sur la stratégie nationale d'éducation financière de la France**

Votre Majesté (Reine Máxima des Pays-Bas), Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour ce symposium consacré à l'éducation financière. C'est en effet un sujet qui suscite de grandes attentes parmi les Français : [slide 2] 78 % d'entre eux considèrent que l'éducation financière devrait être enseignée à l'école et 65 % pensent qu'elle permettrait de faire **reculer le surendettement et les situations de fragilité financière**ⁱ. Les travaux académiques initiés par Annamaria Lusardi et Olivia Mitchellⁱⁱ le confirment, comme ceux que nous avons pu mener pour la Franceⁱⁱⁱ. [slide 3] Si l'on se réfère aux trois questions « standard » portant sur les notions de taux d'intérêt, d'inflation et de diversification des risques, seulement 30 % des individus y répondent sans erreur, ce qui est inférieur à ce que l'on peut observer dans d'autres pays européens. De plus, parmi les Français, les plus jeunes font partie de ceux qui ont les moins bons résultats, avec les plus âgés. Mais il y a plus : **un enjeu démocratique**. Fournir à nos concitoyens les clés pour comprendre un débat économique complexe, c'est les respecter. Ce n'est pas la peine de nous lamenter sur le « populisme » – étiquette au demeurant trop rapide – si nous ne savons pas donner aux « peuples » la capacité de poser les bonnes questions, et de juger des réponses.

La France s'est donc résolument engagée dans la mise en œuvre d'une stratégie d'éducation financière, sur la base des principes élaborés par l'OCDE et adoptés par le G20. Les réflexions ont

commencé dès 2013 et, le 20 décembre dernier, le ministre de l'Économie a réuni le premier Comité national de l'éducation financière, qui rassemble les administrations et institutions concernées, des associations de consommateurs et des professionnels du secteur financier. Ce comité est celui qui donne l'impulsion politique au plus haut niveau. Le Ministre a également réaffirmé le rôle confié à la Banque de France d'opérateur de la stratégie nationale. Je veux m'arrêter quelques instants sur le rôle de la Banque de France, avant de vous présenter nos premières réalisations collectives.

1. La Banque de France, chef d'orchestre de la stratégie nationale

[slide 4] La Banque de France a une expérience concrète et quotidienne des besoins d'information et d'explication de nos concitoyens, au travers de ses trois grandes missions, les « 3 S », que sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie. Par exemple, dans le cadre de la procédure de surendettement dont nous sommes en charge, nous apportons chaque année une solution à plus de 200 000 ménages confrontés à des difficultés financières. Et depuis plusieurs années déjà, la Banque de France se mobilise pour l'éducation financière du grand public, et notamment des populations les plus jeunes : cela passe par la formation continue des enseignants, dans le cadre de nos 21 conventions académiques signées avec l'Éducation nationale grâce à notre présence sur l'ensemble du territoire, mais également [slide 5] par des projets ambitieux comme « Citéco », la Cité de l'économie et de la monnaie, un musée innovant et ludique qui ouvrira ses portes fin 2018 dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, au sein de l'hôtel Gaillard rénové.

Dans la stratégie française d'éducation financière, la Banque de France joue donc le rôle de chef d'orchestre [slide 6], pour mobiliser et coordonner les actions de toutes les parties prenantes, que ce soit les acteurs associatifs, institutionnels ou professionnels. Grâce à ces partenariats, nous pourrions ainsi assurer la démultiplication des actions de sensibilisation et de formation au bénéfice du plus grand nombre. Notre objectif collectif a trois dimensions [slide 7] : toucher **tous les publics** – les jeunes bien sûr, les enseignants et les étudiants, les personnes en situation de fragilité financière, mais aussi tous les citoyens tout au long de leur vie ; traiter **tous les sujets** – les questions budgétaires mais aussi financières et économiques, pour apporter dans chacun de ces domaines le socle de connaissances nécessaires pour mieux comprendre et donc mieux décider ; et enfin, utiliser **tous les supports** pertinents pour diffuser largement ces connaissances – site internet, actions de terrain, partenariats.

2. La stratégie se met rapidement et concrètement en œuvre

[slide 8] Nous avons mis en ligne, depuis le 24 janvier dernier, le portail internet dédié à l'éducation financière : « mesquestionsdargent.fr ». Ce portail a vocation à devenir la référence

pour tous nos concitoyens à la recherche d'une réponse à leurs questions du quotidien, que ce soit en matière bancaire, budgétaire, économique ou financière. Un premier cap de 200 000 pages consultées a déjà été franchi. Ce portail permet un accès simple et rapide, en trois clics, à des contenus soigneusement sélectionnés pour leurs qualités pédagogiques, leur neutralité, leur fraîcheur et leur gratuité. Nous avons opté pour une approche semblable à celle de la plateforme néerlandaise Money Wise : pratique avec un nombre limité d'entrées et de supports, partenariale avec des sources variées parmi l'ensemble des partenaires.

Pour mettre en œuvre rapidement la stratégie nationale, nous nous appuyons sur le Comité opérationnel, que je préside, et qui est en charge du pilotage et de la coordination. Notre feuille de route pour l'année 2017 est claire : au premier semestre, définition des objectifs opérationnels et identification des moyens disponibles ; au second semestre, élaboration d'une méthodologie d'évaluation robuste et efficace.

Nous travaillons d'ores et déjà activement à la mise en place de dispositifs spécifiques pour les **personnes en situation de fragilité financière** et les **élèves**.

Pour les personnes en situation de fragilité financière, nous menons des travaux en concertation étroite avec les intervenants sociaux pour produire des supports pédagogiques et pratiques sur sept thèmes très concrets : budget, relation bancaire, crédit, incidents bancaires, inclusion bancaire, surendettement et réclamations. Dès le mois de juin 2017, ces supports seront mis à disposition des travailleurs sociaux et des associations, afin de pouvoir être utilisés auprès des personnes en situation de fragilité financière. D'ici à la fin de l'année, les équipes de la Banque de France ont prévu près de 900 réunions pour présenter en détail à 14 000 intervenants sociaux ces supports pédagogiques ainsi que le portail « mes questions d'argent ».

Pour les **élèves**, le Ministère de l'Éducation nationale a mobilisé dès le mois de décembre 2016 un groupe d'experts, auquel participent activement la Banque de France et l'Institut d'éducation financière du public. Son objectif est de développer des ressources pédagogiques adaptées, pour permettre aux enseignants de sensibiliser les élèves, dès l'école primaire, aux notions d'argent, de budget, de crédit et d'épargne, et d'approfondir ces connaissances au collège et si possible ensuite au lycée. Les premiers supports validés par le groupe d'experts seront mis à disposition des enseignants dès la rentrée de septembre 2017. La Banque de France les promouvra auprès des enseignants dans les académies, conformément au cahier des charges défini par le Ministère de l'Éducation nationale.

Permettez-moi pour conclure de citer le musicien américain Pete Seeger, qui avait ce bon mot : « Connaissez-vous la différence entre l'éducation et l'expérience ? L'éducation, c'est quand vous lisez tous les alinéas d'un contrat. L'expérience, c'est ce qui vous arrive quand vous ne le faites

pas. »^{iv} Et j'ajouterai que l'éducation financière, c'est ce qui doit permettre de rendre tous ces alinéas compréhensibles. Je vous remercie de votre attention.

ⁱ « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français ». Sondage réalisé par l'IFOP pour le Ministère de l'Économie et des Finances, septembre 2016.

ⁱⁱ Lusardi A. et Mitchell O. S. (2014), « The Economic Importance of financial literacy: theory and evidence », *Journal of Economic Literature*, 52(1), p. 5-44.

ⁱⁱⁱ L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2013) «Financial Literacy and Financial Planning in France», *Numeracy: Vol. 6: Iss. 2, Article 8.*

L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2015) «Stockholding in France: the role of financial literacy and information», *Applied Economic Letters*, vol. 22, Iss. 16, p. 1315-1319.

L. Arrondel, M. Debbich, F. Savignac (2015) « l'Éducation financière influence-t-elle les comportements ? » Banque de France, Rue de la banque n°2.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/RDB_02.pdf

^{iv} Pete Seeger cité par Linda Botts dans *Loose Talk* (1980).